Cercle Royal Mars et Mercure asbl
Club de Mons

MaMer Mons



« La légende des Anges de Mons »
de Marcel Gillis (1897 – 1972) un artiste peintre, chansonnier et poète montois.

Bulletin périodique
du
Club Mars et Mercure de Mons

Mai 2023 **N° 46**

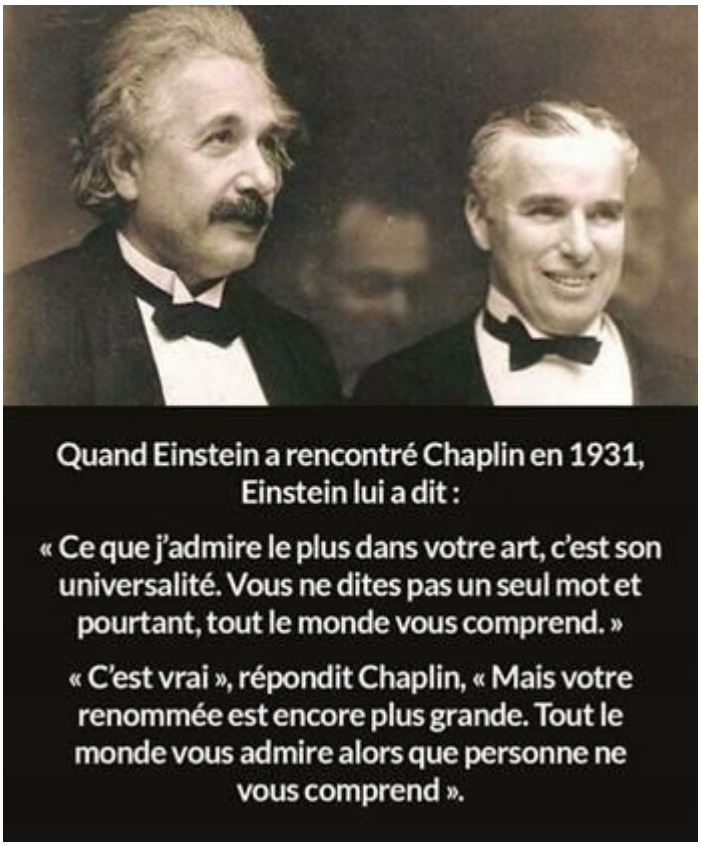
Editeur responsable

BERNARD	Pierre	Rue des compagnons, 27	B-7000	Mons	pierre.bernard@gestion-et-conseils.be

Les articles repris dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

TABLE DES MATIERES

Le Mot du Président	**3**
La réponse du Palais.....	**6**
Membres du Comité de Direction du Club de Mons.....	**4**
Calendrier glissant des activités 2023-2024.....	**5**
La réponse du Palais.....	**7**
Mons Militaire.....	**8**
Des conséquences inattendues	**10**
Article sur la faillite de SVB (Silicon Valley bank).....	**11**
Coude à coude du 3 Mars 2023 conférence de Nicolas Gosset.....	**13**
Coude à coude 7 avril 2023.....	**20**
Conférence de la Ministre de la Défense.....	**23**
Bienvenue dans le meilleur des mondes.....	**34**



Le Mot du Président

Je repense au mot de Winston CHURCHILL :

Plus vous regarderez loin dans le passé, plus vous verrez loin dans l'avenir !

…Et si nous regardons jusqu'aux 4ème et 5ème siècle avant Jésus-Christ… nous y trouvons l'un de nos principaux héritages, **la pensée des philosophes grecs** :

- A commencer par **SOCRATE** qui est considéré comme un des plus grands philosophes de l'Histoire du Monde.
- Son disciple, **PLATON,** eut lui-même comme élève…
- **ARISTOTE** … qui à son tour fut le mentor ***d'Alexandre Le Grand,*** qui, grâce à l'enseignement qu'il a reçu de son maître, fut un monarque érudit et conquérant, l'un des plus grands stratèges et conquérants de l'Histoire, régnant pendant 32 ans sur « ***l'ensemble du monde »… connu de l'époque…***
  IL était à la fois philosophe et conquérant !
  Non content d'avoir conquis l'intégralité de l'Empire perse du roi Darius, il place également l'Égypte sous sa coupe. Par la suite, il mène son armée toujours plus à l'est et poursuit l'extension de cet immense empire. Il atteint finalement le fleuve Indus, situé au Pakistan. Il souhaite poursuivre jusqu'en Inde, mais ses soldats refusent, et Alexandre le Grand entame le voyage de retour en 326 avant J.-C., voyage au cours duquel Alexandre le Grand meurt de maladie.

Mais revenons au premier d'entre ces philosophes :

SOCRATE !

Selon moi, l'enseignement le plus important que nous devons retenir de Socrate est **sa méthode par laquelle il « filtre »** et analyse la tolérance, la vérité, la bonté, l'utilité, le silence, la médisance… :

Les trois tamis de SOCRATE.

Un jour un homme vint trouver Socrate et lui dit :

- Écoute Socrate, il faut que je te raconte comment ton ami s'est conduit !
- Je t'arrête tout de suite répondit Socrate. As-tu songé à **passer ce que tu as à me dire au travers de trois tamis ?**

Et comme l'homme le regardait, rempli d'étonnement, l'homme sage ajouta :

- Oui, ***avant de parler, il faut toujours passer ce qu'on a à dire au travers de trois tamis.***

Voyons un peu :

- **Le premier tamis est celui de la <u>vérité</u>**. As-tu vérifié si tout ce que tu veux me dire est vrai ?
- Non, je l'ai entendu raconter et …
- Bien, bien. Mais je suppose que tu l'as au moins fait passer **au travers du deuxième tamis, qui est celui de la <u>bonté</u>.** Ce que tu désires me raconter, si ce n'est pas tout-à-fait vrai, est-ce au moins quelque chose de bon ?

L'homme hésita puis répondis :

- Non, ce n'est malheureusement pas quelques chose de bon, au contraire…
- Hum ! dit le sage, essayons de nous servir du **troisième tamis, et voyons s'il est <u>utile</u> de me raconter ce que tu as envie de me dire…**
- Utile ? Pas précisément…
- Alors, n'en parlons plus ! dit Socrate en souriant.

Si ce que tu as à me dire n'est ni vrai, ni bon, ni utile, je préfère ne pas le savoir et, quant à toi, je te conseille de l'oublier…

Et pour terminer, quelques citations que je soumets à votre réflexion :

- Le gens qu'on interroge, pourvu qu'on les interroge bien, trouvent d'eux-mêmes les bonnes réponses.
- Dans tous les cas, mariez-vous. Si vous tombez sur une bonne épouse, vous serez heureux. Et si vous tombez sur une mauvaise, vous deviendrez philosophe, ce qui est excellent pour l'homme.
- La mal vient de ce que l'homme se trompe au sujet du bien.
- Le bonheur c'est du plaisir sans remords.
- Connais-toi toi-même !
- Il vaut mieux subir l'injustice que de la commettre.
- Nul n'est méchant volontairement !
- Vous pouvez cacher aux autres une action répréhensible, mais jamais à vous-même.
- L'amour seul connaît le secret de s'enrichir en donnant !

Je vous souhaite à toutes et tous :

« le retour de la pensée sur elle-même
en vue d'examiner plus à fond chaque idée »

Pierre BERNARD,
Votre dévoué Président.

Membres du Comité de Direction du Club de Mons

BERNARD Pierre ***Président***	0470/682508 065/315600	Rue des Compagnons, 70 7000 Mons	pierre.bernard@gestion-et-conseils.be
BROUILLARD Joëlle ***Trésorière***	069/664042 0472688170	Rue du Carme, 37 7971 Basecles	jobalim@hotmail.com
CAZZOLA Olivier	0497/515810	Rue des trois Hurées, 253 7012 Mons	olivier.cazzola@skynet.be
DASCOTTE Vincent	0476/999499 065/779662	Rue du Port, 72 7330 Saint Ghislain	vincentdasc@hotmail.com
DUBAIL Pierre	0495/12 26 89	Rue du Grand Coron, 33 7034 Saint-Denis	pgagdubail@gmail.com
FARY Alexis	0486/263291	Chaussée de la Seigneurie, 30 4800 Petit-Rechain	alexisfary7@hotmail.com
ONRAET Jean ***Secrétaire*** ***Trésorier-adjoint***	0476248468 065643185	Rue Louis Caty 32 7331 Baudour	srtmmclubmons@outlook.be
TOUSSAINT Jean	0475365959 065728255	Rue Grand Coron, 56 7034 Saint-Denis	jean.toussaint@gmail.com
VANDERWAL Jean ***Vice-Président***	0497784791	Rue de Lens, 120 7061 Casteau	jean.vdwal@gmail.com



Calendrier glissant des activités 2023-2024

Pour tout renseignement de dernière minute et prise de contact avec le CD, consultez notre site internet : https://www.marsmercuremons.club/

Date	Activité	Heure	Endroit
02 juin	CàC – conférence Ducasse de Mons Conférencier à déterminer	12:00	Comdt militaire de la Province Hainaut
07 juillet	Visite de la nouvelle brasserie St Feuillien suivie du Repas famille	12:00	Brasserie St-Feuillien au Roeulx
04 aout	BBQ de famille	12:00	TBD
23 aout	Dépôt de fleurs cimetière St Symphorien	*	*
1septembre	CàC –conférence ACAPELLA- spin off FPMs Mr Fabrice Malfrère	12:00	TBD
6 octobre	CàC – conférence de Jean-Noël Deroux, les cimetières militaires	12:00	TBD
11 Novembre	ARMISTICE	*	*
15 Novembre	Te Deum	*	*
24 novembre	Grande conférence de Bruno Colmant	18 :00	Ferme du Coq – St Vaast
8 Décembre	Càc repas de chasse	TBD	TBD
14 décembre	Soirée Arsonic	20 :00	ARSONIC Mons
05 Janvier 2024	Cocktail et Repas de nouvel an	18:00	TBD
02 février 2024	Assemblée Générale et repas de Corps	18:00	TBD
01 mars 2024	Coude à coude - conférence	12:00	TBD
05 avril 2024	Coude à coude – conférence de Benoit Davin	12:00	TBD

(*) Suivant les instructions de la ville de Mons

Palais Royal

A Monsieur P. BERNARD
Président du Cercle Royal
Mars et Mercure - Club de Mons
Ateliers des FUCaM
Rue des Sœurs Noires, 2
7000 MONS

Le 27 février 2023

Monsieur le Président,

Sa Majesté le Roi m'a chargé de l'honneur de vous communiquer que les témoignages de fidélité à la Dynastie, exprimés dans le message que vous lui avez fait parvenir à l'occasion de l'assemblée générale du Cercle Royal Mars et Mercure – Club de Mons, l'ont beaucoup touché.

Le Souverain, particulièrement sensible aux sentiments d'attachement formulés à son égard, vous transmet, ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, ses plus chaleureux remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Thierry VANDEVELD, Dr Ir
Général
Chef de la Maison Militaire du Roi

Mons militaire - des origines à aujourd'hui

Dès l'Antiquité, la position géographique de Mons (colline en latin) dominant la vallée de la Haine attirait déjà l'attention des soldats de César.
Vers le Xe siècle, Régnier I, comte de Hainaut, y édifie une motte castrale. Au XIe siècle, c'est un véritable château-fort en pierre qui est érigé. Actuellement, de ce château ne subsistent que la chapelle Sainte-Calixte et la Tour César, visibles dans le parc du Beffroi.
Avec le temps, la valeur stratégique de Mons s'affirme. Le comte Baudouin IV améliore les défenses de la ville en bâtissant une ceinture de remparts. Au XIIIe siècle, une seconde ceinture dite « communale » voit le jour.
Son intérêt militaire perdurant à travers les temps, Mons devient un enjeu dans le cadre des guerres de religion (siège de 1572). Un siècle plus tard, Louis XIV, avec le concours de Vauban prend la ville.
En 1792, les troupes révolutionnaires françaises bousculent à Jemappes les troupes autrichiennes. Mons devient alors républicaine, puis impériale sous Napoléon Ier. Sous la période hollandaise, les autorités renforcent les défenses montoises et y maintiennent une importante garnison.
Avec l'avènement de la Belgique, en 1830, Mons conserve son caractère de ville de garnison et accueille le 3e de Ligne, des cavaliers, des artilleurs et les services nécessaires à la vie de garnison. Chasseurs à pied, Lanciers et Chasseurs à cheval, Gendarmes se succèdent dans les années suivantes comme en témoignent différentes casernes et terrains d'entraînement. Certaines d'entre elles ont survécu jusqu'à aujourd'hui, comme la caserne Major Sabbe, occupée par Télé MB, le Manège, aujourd'hui dédié à des activités théâtrales, voire encore l'ancienne caserne de Gendarmerie occupée par des services administratifs de l'UMons.
Après les épisodes douloureux des deux guerres mondiales, l'activité militaire montoise diminue peu à peu. L'arrivée du SHAPE dans la région déplace le centre de gravité militaire vers l'ancien camp d'entraînement de Casteau. Ce déplacement n'implique cependant pas un arrêt total des activités militaires dans l'intra-muros montois : dans l'ancien mess des officiers de la caserne Léopold subsiste une unité extrêmement importante : le Commandement militaire de la province du Hainaut. Bien que peu connue du grand public, cette unité joue un rôle essentiel en cas de crise. De fait, elle permet la mobilisation de moyens militaires pour venir en aide aux populations en détresse. Ce fut par exemple le cas lors de la catastrophe de Ghislenghien, ou, plus récemment, lors de la crise du Covid-19. Lors de cette dernière, le Commandement provincial a servi de dépôt logistique de matériel, mais également de centre de formation pour les infirmier/ères.

A partir du 10 février 2023 et jusqu'au mois d'août, Le Mons Mémorial Museum proposera, avec le soutien de la Défense et du Commandement militaire de la province du Hainaut, une exposition portant sur ces vingt siècles d'histoire militaire montoise.



La caserne de cavalerie de Mons dans la première moitié du XXe siècle.

Aujourd'hui, elle accueille le Commandement provincial. (©Ville de Mons).

La caserne de cavalerie durant la crise de la Covid 19. Les chevaux ont laissé la place à du matériel médical. (© Commandement provincial





Des conséquences inattendues !

Je vous soumets ma réflexion sur une information que je viens de lire dans la presse et qui pouvait sembler anodine en première lecture… et pourtant…

En préambule, je précise que j'ignore la proportion exacte mais je pense qu'une partie importante de notre population est consciente de la nécessité absolue de modifier collectivement nos comportements en tant que consommateurs et donc, de plus en plus d'automobilistes remplacent leur voiture à moteur à combustion par un véhicule électrique !

On constate d'ailleurs que le moteur électrique a de plus en plus de succès !
C'est probablement une bonne nouvelle.

Fort bien.

D'autre part, on apprend que FORD, le géant de l'automobile, annonce une vague de licenciements essentiellement chez les ingénieurs, les concepteurs, les metteurs au point…en Europe …

Si on poursuit l'investigation, on constate qu'en fait la décision concerne leur production européenne car … FORD décide de développer ces métiers aux USA !

La Belgique ne peut plus souffrir de cette décision puisque l'usine FORD de GENK fut déjà fermée en 2014 (elle occupait 14.000 personnes en 1993 et seulement un peu plus de 4.000 lors de la fermeture…) et la production européenne de FORD fut transférée à Valencia, en Espagne : c'est donc en Espagne que ce sera pénible et si c'est pénible en Espagne, ce sera pénible pour la Communauté européenne… et pour l'Euro !!!

Achetons européen !!!!

Pierre BERNARD,
Président.

Pour répondre aux nombreuses questions qui m'ont été adressées au sujet de la faillite de la « SVB » :

Cette faillite risque-t-elle d'engendrer le même cataclysme que celui qui s'est propagé au-delà des océans, suite à la faillite de « Lehmann Brothers » en 2008 ?

***« Lehmann* Brothers »** était une très ancienne banque américaine, créée en 1850.
Voici en résumé la « mécanique » qui a conduit à la catastrophe mondiale :

- Elle accordait des crédits hypothécaires à des jeunes couples aux profils « prometteurs » : elle pariait sur la progression de leurs carrières et conjointement de leurs salaires d'une part, et sur l'augmentation des prix de l'immobilier d'habitation d'autre part pour estimer une quotité maximale des prêts octroyés… furent ensuite appelés les « ***subprimes*** », les prêts à haut risque !
- Le succès commercial fût rapidement au rendez-vous.
- Ensuite Lehman Brothers va « titriser" ses créances hypothécaires à risques, ses « subprimes » et elle propose aux marchés financiers de très hauts rendements. Beaucoup de banques, un peu partout dans le monde, et notamment en Europe, se laissent séduire par les rendements promis : 15 à 17% /an...
- Mais une crise économique a engendré de nombreux licenciements de jeunes cadres qui ont parfois trouvé un nouvel emploi, mais moins bien rémunéré…
- De nombreux emprunteurs ont donc dû vendre leur maison, l'arrivée massive sur le marché de biens d'habitation… dont les prix se sont effondrés (la fameuse loi de l'offre et de la demande) … et donc, dont le prix de vente ne permettait plus de couvrir la totalité de la créance de Lehmann Brother…
- Et ce monument de la finance mondiale s'est effondré, laissant derrière lui un trou de plus de 600 milliards de dollars. Le 15 septembre 2008, ce que « Wall Street » redoute le plus devient réalité : une grande banque fait faillite, précipitant les marchés financiers et l'économie mondiale dans une immense inconnue.

Et en ce début d'année 2023, trois banques américaines déposent également leur bilan

1. La « ***Silvergate Bank*** », leader dans le business de la « fintech » et des cryptomonnaies.
2. La « ***Signature bank*** », également spécialisée dans les « crypto ». Les autorités américaines enquêtaient depuis longtemps sur « Signature » pour … blanchiment d'argent.
3. Et enfin, « ***SVB*** » pour « ***Silicon Valley Bank »,*** qui est spécialisée dans les « start-up », essentiellement californiennes.

Les deux premières banques citées doivent leur chute à leurs liaisons avec le « cryptos ».
Donc ce n'est pas un phénomène systémique.

La troisième, « **SVB »**, n'a pas été atteinte par la même maladie !

- La hausse des taux d'intérêt l'oblige à mieux rémunérer ses « obligations » …
- Pour y parvenir, elle doit acheter des obligations à plus long terme, plus rémunératrices… mais fort sensibles aux mouvements des taux !
- Mais la poursuite de la hausse des taux continue… elle ne peut plus suivre…et donc son portefeuille obligataire se dévalue fortement…
- Les clients dépositaires de « SVB » réclament le remboursement de leur créance sur la banque…
- Pour rembourser ses clients, elle vend ses obligations à perte.
- A l'origine, la banque « SVB » devait faire face à une simple « ***crise de liquidités*** » et la voici confrontée à une « **crise de solvabilité** » !
- Pour éviter la contagion, les autorités américaines ont remboursé, y compris au-delà de la garantie d'État (250.000 dollars).

Devons-nous craindre que cette crise « américaine » se répande au-delà des océans, comme en 2008 ?

Objectivement, nous devons observer que quelques jours après le 10 Mars 2023, date de la faillite de SVB :

- Paris dévisse de -3,58%
- Londres : -3,83%
- Francfort : -3,27%
- Bruxelles (BEL20) : -2,65%

Mais aussi le « ***Crédit Suisse*** » bascule de plus de 80% mais ses problèmes datent de mars ***2021***… : donc, la débâcle de cette « institution » suisse n'est pas liée aux tribulations des banques américaines mais s'explique par son manque flagrant de respect de ses obligations prudentielles en matière de gestion des risques !

Nos deux économistes belges régulièrement questionnés en cas de crise ont une analyse plutôt rassurante !

1. ***Etienne de Callataÿ***, notre conférencier de novembre 2022, pense « qu'une banque est une institution congénitalement faible … car elle prête de l'argent qu'elle n'a pas !!! » (Le Soir)
   …Particulièrement les banques américaines : dans le cas présent la cause essentielle de la débâcle de la banque américaine SVB est la remontée rapide des taux d'intérêt qui fait que les crédits octroyés à une période de bas taux rapportent moins que ce que les clients exigent comme rémunération de leurs dépôts !

   Le contexte des banques européennes est fort différent car la plupart d'entre elles sont solides, transparentes et elles ont une meilleure politique d'analyse des risques.

2. ***Bruno COLMANT***, notre conférencier de novembre prochain, a une analyse fort proche de la situation.

   SVB est une banque très impliquée dans le monde de la technologie et essentiellement, dans la « silicon valley » :

   a. Elle finance le développement de ces entreprises, souvent des « start-up ».
   b. Elle investit dans des bons d'État qui présentent une garantie correcte mais qui sont peu rémunérateurs.
      i. Si la banque centrale augmente les taux, surtout si elle le fait trop rapidement, le bilan de la banque subit une avarie :
         - Les clients réclament une augmentation du rendement de l'épargne qu'ils ont confiée à la banque.
         - Et dans le bilan de la banque un actif se déprécie : les obligations à long terme qui ont été émises à un taux bas !!!

   En conclusion, Bruno COLMANT estime également que la crise ne devrait pas se propager hors du continent américain.
   Mais la mauvaise appréciation des risques des banquiers américains est mise en cause !!!

Je pense donc que nous pouvons rester sereins, … ***toutes choses égales par ailleurs !!!!***

Votre dévoué Président,
Pierre BERNARD.

Compte-rendu du repas-conférence
03 mars 2023
Monsieur Nicolas Gosset

« Réflexions sur l'avenir, conséquences économiques de la guerre en Ukraine «

En ce 62ème jour de l'année, nous recevons monsieur Nicolas Gosset qui vient nous parler de la situation en Ukraine.

Avant toute chose, notre secrétaire a pris possession de la Salle des Traditions au Quartier Léopold à Mons et fera en sorte que tout soit prêt à temps.
Mr Gosset arrive largement à l'avance, ce qui lui permettra de préparer le matériel mis à sa disposition, les membres arrivent et prennent l'apéritif, les débats sont lancés, l'ambiance est comme de coutume bien présente.











Malgré un retardataire, Juan en charge du protocole, invitera nos membres et invités à prendre place, il procèdera à la lecture des excusés et cèdera la parole successivement à Marc, Luc et Jean qui présenteront leurs invités avant de céder la parole au Président.

Invités de Marc De Brackeleer

Dominique Locmant, Officier de la Marine, retraité et membre de la SROR



Claude Chauvin, ancien élève de l'ERM, pilote et également pensionné



Invités de Luc Demol

Daniel Walther, Officier supérieur retraité et membre du Rotary



Eric Charlez, pilote retraité et également membre du Rotary



Invité de Jean Vanderwal

André Devillers, Officier supérieur toujours en activité qui nous rejoint pour la 2ème fois



Le président prend la parole et nous rappelle les prochaines activités du Club.



Nous dégustons l'entrée et rapidement nous passerons à la conférence de monsieur Gosset. Sa présentation par le Président prendra quelques minutes tant il y a d'informations à communiquer.



En principe, nous accordons 30 minutes au conférencier, ici nous dépassons largement le timing tant le sujet est vaste et très bien expliqué. Monsieur Gosset connait son sujet, nous avons malgré tout dû l'interrompre, ce qui est regrettable.



Le traiteur nous sert le plat principal, les discussions continuent à table, nous sommes aujourd'hui 39 à table, ce qui est considérable, le choix du conférencier y est bien sûr pour quelque chose.

Nous consacrons maintenant un certain temps pour les questions-réponses, chaque question nécessitant une réflexion et une réponse très complète. Encore une fois nous devons mettre un terme, l'activité n'est pas encore terminée.

Des questions venant notamment de notre président, de Pierre Leblois et de Frédy Moreau





Accepté comme membre il y a plus d'un an, nous n'avions pas encore eu la possibilité d'introniser Arnaud Stouffs, des raisons professionnelles en sont la cause. Nous céderons donc la parole à Alain Stouffs, papa et néanmoins parrain de son fils dans le cadre de Mars et Mercure, qui le présentera pour la dernière fois.



Le Président épinglera officiellement Arnaud et il recevra une cravate en cadeau. Il sera bien évidemment applaudi et félicité.





Le dessert et le café arrivent et nous mettons fin à la partie officielle de la journée.
Traditionnellement nous remercions et applaudissons le traiteur et son équipe pour l'excellent repas servi lors de cette activité.



Certains membres en profitent pour s'éclipser, retenus par d'autres obligations.



Le bar est ouvert et permet aux membres restants de prendre un dernier verre avant de quitter l'activité.







Ce fut une journée riche en explications, l'enthousiasme de notre conférencier a certainement été récompensé.

Rédacteur : Moustachu
Crédit photo : Jean Onraet

repas-conférence
07 avril 2023
Le Dépeceur de Mons

Pour ce Coude-à-Coude du 07 avril 2023, nous avons de nouveau intégré le Quartier Léopold à Mons. Petit changement, la salle dans laquelle nous nous réunissons a changé de nom. Désormais nous l'appellerons : » La salle des Anciens de Corée ».
Dès 10hr30, notre secrétaire est sur place afin de préparer les 2 tables qui accueilleront les 27 convives inscrits.
Un appel téléphonique de dernière minute a chamboulé l'organisation mais en un coup de cuillère à pot, Juan a géré et réglé 2 inscriptions tardives.
Quelques photos de l'apéritif.









12hr35, Juan fait sonner la cloche et invite les convives à prendre place à table. Il faudra s'y prendre à 2 fois, les convives sont encore un peu occupés par l'apéritif.

Le 07 avril, est la date choisie après les évènements du Rwanda pour commémorer les soldats belges morts en activités après 1945. Juan fera donc lever les convives pour observer un moment de silence.



L'activité reprend son cours, nous apprenons l'absence de nombreux membres, la composition du menu et comme à son habitude, Juan terminera son speech avec une petite citation.
Nous avons un invité de dernière minute, Juan demande à Alain Hanot de nous présenter son invité, Frank Pilate, Commissaire à la Police Judiciaire en retraite. Nous excuserons sa tenue peu conforme à notre R.O.I.



La parole au Président.

Pierre fait de nouveau lever les convives, en effet il demande une standing ovation pour féliciter Marc Debrackeleer récemment promu comme Président National du Cercle Royal Mars et Mercure – asbl. Il en profite également pour également féliciter Juan pour sa nomination comme Trésorier National. C'est une fierté pour le Club de Mons d'avoir 2 de ses membres au National.



Pierre fera le relevé des activités futures en rappelant surtout la prochaine conférence de la Ministre de la Défense le 19 avril 2023.



Dans la foulée, Marc demande la parole, il remercie notre Président et les membres présents pour cette ovation inattendue. Marc nous fait l'honneur de commencer sa tournée des Clubs en venant d'abord chez nous.

Il est temps de déguster l'entrée, ce qui se fera relativement vite.
Les tables sont débarrassées, nous pouvons maintenant céder la parole à notre conférencier du jour, Monsieur Morgan Vanlerberghe. Morgan va nous entretenir au sujet de son enquête sur le dépeceur de Mons.
Il sera présenté par Jean, notre vice-Président.



Notre invité nous parle rapidement de ses recherches et nous avoue ne pas pouvoir dévoiler ses sources. Après 15 minutes, il propose qu'on lui pose des questions, auxquelles il tente de répondre.
Juan interrompt la séance de question, il est temps de passer au plat principal. Comme d'habitude l'ambiance est bonne et les discussions à table sont animées.

Avant de remercier notre conférencier avec le cadeau de tradition, nous avons la possibilité de lui poser quelques questions qui éclairciront certaines zones d'ombre.



Nous remettons maintenant la médaille du Club et remercions vivement notre invité du jour.



Le café et le dessert arrivent, vient le moment de remercier Dylan et son équipe.



Juan fait sonner la cloche pour la dernière fois, la séance officielle est levée, certains rentrent chez eux, d'autres prennent encore un dernier verre avant de clore cette belle journée

Rédacteur : Moustachu
Crédit photo : Jean Onraet

Conférence de la Ministre de la Défense Ludivine Dedonder 19 avril 2023

Après de nombreux échanges de courriels et de messages en tout genre, nous sommes arrivés au jour J, jour où nous recevons madame la Ministre de la Défense. Cette date fut choisie par la Ministre en fonction de son agenda très chargé.



Dès 16hr30, le Président du Club et son secrétaire sont sur place afin de régler les derniers détails, recevoir une personnalité d'une telle importance ne nous autorise pas la moindre erreur.

18hr27, Rosalie, une des assistantes de la Ministre, nous informe de son arrivée, 18hr30, madame Dedonder sort de son véhicule et malgré une fatigue certaine, arrive tout sourire, notre Président l'accueille chaleureusement.
Le public est prêt et attentif.







D'emblée Pierre Bernard prend la parole et présente notre invitée du jour avant de lui céder la parole.



La conférence commence, les diapositives s'enchainent et madame la Ministre nous explique le déroulement de son exposé. Tantôt debout sur la scène, tantôt appuyée sur l'estrade, la Ministre est parfaitement dans son élément, le scénario est fluide et très intéressant. Le public est conquis.





Quelques membres poseront des questions auxquelles les réponses ne se font pas attendre. L'objectif est atteint, le succès est au rendez-vous.





En guise de remerciement, notre Président lui offrira la médaille du Club et un magnifique bouquet de fleurs, notre ministre est conquise.









S'en suivra l'apéritif et le cocktail dinatoire.





Malheureusement la ministre ne pourra rester plus longtemps, ses activités du lendemain étant prépondérantes. Elle nous avouera avoir été satisfaite de la qualité du public.

Nos nombreux invités ont pu profiter des lieux et terminer la soirée.






MARS et
MERCURE
MONS
BELGIUM









Ce fut une excellente soirée.

Rédacteur : Moustachu

Crédit photo : J.Onraet

BIENVENUE DANS LE MEILLEUR DES MONDES !

Mars 2022.

Etienne Carlier,
Cdt/hr ; lic. Sc. Po.
C.D.C.A.

La démocratie … Que n'a-t-on écrite ou discuté sur ce thème ! Elle trouve son origine dans le régime politique d'Athènes, où tous les citoyens prenaient part aux décisions engageant la vie de la cité. Tous ? Non, pas les femmes. Donc, dès ses débuts, la démocratie était déjà imparfaite. Plus de deux millénaires furent nécessaires pour gommer cette lacune mais, hélas, d'autres déviances apparurent. Je ne retracerai pas ici toute l'histoire et les variantes de la démocratie. En parler au présent ou au futur constitue déjà un vaste programme …

Winston Churchill a défini ce régime à sa façon : « *La démocratie est le pire des systèmes, à l'exception des autres* » (Discours à la Chambre des Communes, le 11 novembre 1947). En d'autres termes, c'est le moins mauvais des systèmes politiques. Soyons donc heureux : la Belgique, l'Union Européenne, l'Occident, vivent en démocratie, le régime politique préférable à tous. Son contraire, la dictature, est le régime dans lequel tous les pouvoirs sont concentrés dans les mains d'un seul homme, secondé par quelques subordonnés inféodés. Entre démocratie et dictature se positionnent des variantes, plus ou moins autoritaires : la dictature populaire (la Chine), la dictature hybride ou encore, démocratie encadrée (Cuba), la démocratie populaire (la Russie mais pas la Chine, même si elle le prétend), la démocratie imparfaite (quasi toutes les démocraties occidentales). Une démocratie parfaite n'existe pas ou alors, si l'on pousse le modèle politique à son extrême, c'est à une anarchie que l'on aboutit.

La Belgique se classe dans les démocraties imparfaites pour différentes raisons : bien que les libertés constitutionnelles soient en grande partie respectées (quoique la liberté d'opinion …), et que le système électoral soit correctement organisé, la liberté des médias n'est guère absolue, la gouvernance connait des lacunes surtout sous l'effet malsain de la « particratie ». Quant à la population, elle ne brille pas vraiment par son implication dans la citoyenneté, malgré le vote obligatoire, garant de la juste représentation des tendances du pays.

Malgré cela, nous pouvons nous s'estimer heureux. Mais la démocratie se transforme, elle évolue, pourrait-on dire mais pas dans le bon sens : la démocratie échappe de plus en plus au citoyen et même à ses représentants élus, qu'ils soient régionaux, nationaux ou supranationaux.

Mais avant de progresser davantage, notre hypothèse nécessite de poser quelques repères. Ne fut-ce que de façon sommaire, les notions de pouvoir, d'une part et de groupe de pression, d'autre part, doivent être esquissées.

Le pouvoir.

Le pouvoir est une notion très vaste, d'autant plus qu'il se situe à de nombreux paliers hiérarchisés mais aussi géographiques. Inutile d'aborder ici toutes ces subtilités, de nombreuses études y ont déjà été consacrées.

Voyons plutôt la classification des modes de pouvoirs, établie par le Professeur R.-G. Schwartzenberg (politologue français né en 1943, de tendance centriste).

D'abord, le pouvoir personnel. Le plus souvent, c'est une dictature, comme celles de Staline ou Hitler et actuellement, le régime de Corée du Nord. Le pouvoir personnel est inconciliable avec la démocratie: une société dystopique. Vient ensuite la personnalisation du pouvoir. Le domaine institutionnel y est dominé par une personnalité forte. Une démocratie bridée et encadrée est encore possible, comme ce fut le cas avec Tito, Franco ou encore Fidel Castro (en fin de « règne »).

L'autorité légale, enfin, tire sa substance d'un panel de lois et d'une constitution, établissant la démocratie représentative. C'est la forme officielle mais théorique de notre système. Tout irait pour le mieux, s'il n'y avait la « particratie ». L'idéal, voulant que tous les élus votent en âme et conscience pour chaque projet ou proposition de loi, est remplacé par des consignes de vote données par les partis à leurs élus. Et l'on s'éloigne ainsi de la démocratie pure … Même si de plus en plus de personnes se partagent le pouvoir (surtout en Belgique), la démocratie n'y gagne pas vu qu'elle se trouve limitée par la particratie.

Jusqu'il y a une quarantaine d'années, dans les pays occidentaux, le système démocratique parlementaire s'articulait sur un « triangle du pouvoir », discret mais actif. Trois institutions en étaient les actrices principales : l'institution politique (la plus visible), l'institution économique (principalement industrielle) et l'institution militaire (plus discrète, sauf aux Etats-Unis). Les dirigeants de ces trois institutions influençaient la direction des états. A eux seuls, ils fournissaient les trois principaux courants agissant sur les décisions nationales. Ils formaient le triangle du pouvoir, en ce sens que leurs élites étaient interchangeables : beaucoup de ministres étaient des transfuges de l'industrie ou de grands cabinets d'avocats ; des officiers supérieurs entraient dans le secteur privé, etc. … C'était la théorie, entièrement vérifiée, de C. Wright Mills, établie en 1954.

Mais dans les années 80, l'influence de l'institution militaire s'est estompée, cédant la place à la finance : les banques et institutions financières nationales mais aussi internationales. Enfin, dès 2000, la transformation du pouvoir s'accéléra pour devenir ce que nous connaissons aujourd'hui. La finance est intimement liée à l'industrie. Toutes deux, globalisées et mondialisées, ont acquis un poids financier irrésistible qui leur permet de dicter le sens des décisions politiques.

Sur le plan de la gestion quotidienne, le pouvoir a tendance à faiblir : apathie de nombreuses administrations, laxisme de la justice (« on classe sans suite »), etc. … Mais pour les décisions importantes qui engagent le pays, le pouvoir s'est par contre renforcé. Les gouvernements font de plus en plus cavalier seul, se passant

parfois des débats parlementaires, voire même en se faisant attribuer des pouvoirs spéciaux. Souvenez-vous du Pacte de Marrakech pour lequel le Premier Ministre Michel s'empressa de signer ce document nuisible pour la Belgique (et l'Europe), sans débat parlementaire préalable. Seule la NVA (eh oui !) avait décelé le danger, à savoir la fameuse clause de regroupement familial, ce cheval de Troie au milieu de l'Europe …

Un autre exemple s'impose – c'est le mot – avec la voiture électrique. Sous la pression paroxystique des lobbies financiers et industriels, ce type de véhicule est accepté et promotionné par les gouvernements, sans la moindre écoute envers les milieux scientifiques qui en ont pourtant démontré les absurdités et les vices cachés. Le renouvellement intégral et rapide de tout le parc automobile privé – on ne touche pas aux véhicules qui servent l'industrie -, constitue une aubaine pour les mêmes lobbies.

Enfin, dans un tout autre domaine, la porte ouverte à l'immigration de masse n'a donné lieu à aucun débat populaire. Pourquoi ? Madame Merkel a donné la réponse dès 2018 : « C'est une main-d'œuvre bon marché », une aubaine pour l'industrie allemande et occidentale. Une main-d'œuvre sans formation ?

Au niveau local, le pouvoir se renforce aussi. Ainsi, la péréquation cadastrale rampante appliquée illégalement par des communes de plus en plus nombreuses, n'est pas passée par le gouvernement fédéral, dont c'est pourtant la compétence. Elle est imposée insidieusement.

Sur le plan européen, la procédure n'est pas nouvelle. On a d'ailleurs eu soin d'en faire une contrainte incontournable : les décisions prises à Bruxelles – capitale du lobbying – sont imposées aux états membres, qui doivent alors les intégrer dans leur législation. Cela crée des conflits de compétences, comme celui de la protection des frontières extérieures de l'Europe : la Hongrie et la Pologne passent au-dessus des contraintes de l'Union, afin de se préserver contre la déferlante migratoire. A cela, Bruxelles répond par la menace de retenue des aides financières. Imparable …

Un bel exemple d'autoritarisme croissant est celui de la Politique Agricole Commune (PAC). Tous les cinq ans ou presque, une nouvelle PAC est arrêtée par l'Union et imposée aux états membres. Les objectifs fixés sont contraignants. Leur non-respect entraine une retenue sur les aides à l'Agriculture et aux agriculteurs. Cet autoritarisme croissant se retrouve aussi dans des domaines plus spécifiques. Par exemple, la Hongrie avait adopté une loi nationale condamnant la ***promotion*** de l'homosexualité. Cela provoqua une agressivité très médiatisée parmi les groupes de pression LGBT de nombreux états membres – y compris la Belgique – prétendant que cette loi « interdisait l'homosexualité » ! L'Union Européenne décida alors de contraindre la Hongrie à retirer sa loi. Ordre de Bruxelles …

Un dernier exemple. Le vaccin contre le covid n'est pas obligatoire, par respect des lois protégeant les libertés individuelles. Mais les pressions et les contraintes sur les antivax sont telles que ceux-ci, privés d'accès à quasi tout, devront finir par accepter la vaccination. Bien sûr, il s'agit ici d'un cas de santé publique, supportant difficilement l'opposition. Mais le principe de la contrainte est bien présent, via le tout puissant lobby pharmaceutique. L'enjeu est colossal, au niveau mondial. Le

pouvoir de l'industrie sur les gouvernements est manifeste.
Ces quelques exemples témoignent d'un changement de la structure du pouvoir. Le processus décisionnel, pour les thèmes majeurs, vient de « plus haut » et s'applique directement à la base, neutralisant parfois les pouvoirs intermédiaires ou les réduisant au rôle de simples exécutants (Cfr. le cas de la péréquation cadastrale rampante en Wallonie). Et en bons exécutants, nos pouvoirs publics s'en tiennent volontiers à la règle « *surtout, ne pas prendre de responsabilités* ». En voici quelques exemples :
-en matière de mobilité, l'accès aux villes sera interdit et bientôt, la commercialisation de véhicules thermiques aux particuliers ne sera plus possible. Ce n'est pas une interdiction, simplement une disparition du produit, orchestrée par l'industrie.
– La « loi sur les armes » (08/06/2006) précise les rares possibilités de détention d'une arme à feu. Elle n'en interdit pas la possession mais engage le détenteur n'entrant pas dans les conditions de détention (chasseurs, sportifs, collectionneurs reconnus), à « faire abandon de l'arme » aux autorités. Il s'agit donc d'un abandon volontaire, rendant impossible toute action ultérieure dénonçant une confiscation ou une extorsion. Les mots ont leur importance … -Endiguer la vague migratoire qui déferle sur l'Europe ? Inutile d'y songer : elle est légitimée par la Convention de Barcelone et le Pacte de Marrakech. Ces accords internationaux ont été conclus par des élus du peuple. De là, toutes critiques, inévitables réactions racistes ou refus de la dissolution de notre culture, seront immédiatement sanctionnés. Et cela, sans la moindre responsabilité des gouvernements.
–La vaccination contre le covid est volontaire : cela figure en toutes lettres sur l'invitation (et pas « convocation »).Ne pas y répondre, c'est s'exclure d'une bonne partie de la vie sociale. Mais la liberté est sauve … Cependant, si dans quelques temps apparaissent des effets secondaires au vaccin – certains se souviendront du sinistre Softénon – les gouvernements et les firmes pharmaceutiques n'assumeront aucune responsabilité, vu que la vaccination était volontaire. Elle deviendra peut-être obligatoire, lorsqu'il ne restera plus qu'une infime minorité de « résistants ».Sans contrainte, l'industrie pharmaceutique est gagnante …
La question se pose alors d'elle-même : dans cette démocratie en mutation, où est le pouvoir ? Qui le détient vraiment ? Et comment ?
Avant de progresser davantage dans notre recherche, penchons-nous sur cet inévitable corps étranger de la démocratie – engendré par elle-même - qu'est le « groupe de pression ».

<u>Les groupes de pression</u>.

Plusieurs définitions présentent le groupe de pression en termes alambiqués. L'approche du CRISP me parait la plus claire et la plus précise : « Le groupe de pression est une organisation qui vise à exercer une influence sur la décision politique, de façon à obtenir des résultats favorables à ses membres ou à ses propres intérêts ; ces résultats doivent être conformes à ses valeurs ». On parle aussi de « lobby ».
Les groupes de pression sont très nombreux et extrêmement variés. Les plus

connus sont les syndicats, les associations patronales, les organisations de consommateurs, les associations agricoles, celles qui défendent la laïcité ou à l'inverse, celle qui promeuvent une religion ou une idéologie. D'autres sont moins puissantes, comme la Société Protectrice des Animaux ou encore Gaïa, orientées vers le bien-être animal, les fédérations d'étudiants, les ligues féministes, la communauté LGBT+ (au prosélytisme envahissant) …, les cercles d'Officiers et Sous-Officiers de Réserve (influents dans certains pays mais pas en Belgique), etc … sans oublier, bien sûr, le monde bancaire et les institutions financières, dont nous reparlerons plus loin. Certains groupes optent pour des actions allant jusqu'à la violence : Les Panthères Noires, Black Lives Matter, le Ku Klux Klan aux Etats-Unis, SOS-Racisme, les Gilets Jaunes, …

Ces groupes sont en général visibles et bien connus. Mais certains exercent leur influence discrètement afin de ne pas apparaître dans l'illégalité, que celle-ci soit réelle ou déclarée comme telle par le pouvoir. Il n'y a pas de cadeau : un groupe comme les antivax, s'il se structure et se renforce juridiquement, pourrait sérieusement inquiéter notre gouvernement. D'où sa marginalisation croissante. A l'inverse, en France, une décision – surprenante – de la Justice a dissout le Mouvement Identitaire, qui contrariait trop efficacement la politique migratoire du gouvernement …

Plusieurs modus operandi caractérisent les groupes de pression :

-L'action sur le pouvoir : des pressions de toutes formes peuvent être exercées sur les élus, allant de la persuasion à la compromission ;

-l'action sur les partis au pouvoir : des manœuvres de lobbying peuvent aboutir à influencer les votes de groupes ;

-l'action sur l'opinion publique : influencée par des actions publicitaires, elle relaiera la pression sur ses élus, que celle-ci soit positive ou négative. La pression peut aller de la simple recommandation jusqu'à la violence politique, en passant par la corruption.

On le voit, les groupes de pression sont pléthoriques. Ils sont présents à tous les niveaux du pouvoir. Ils peuvent être internationaux ou simplement locaux. Cependant, ceux qui influencent les décisions internationales ou qui orientent de façon tangible le processus décisionnel d'un pays, sont peu nombreux, discrets et disposent de budgets illimités, leur ouvrant quasi toutes les portes des gouvernants. Le pouvoir démocratique est toujours là, bien visible mais il agit sous des pressions nettement moins repérables. La démocratie n'a plus le monopole de l'exercice du pouvoir. Elle est encadrée par les plus grands groupes de pression nationaux et internationaux, qui sont a priori financiers et industriels.

Insensiblement, l'Occident a glissé de la démocratie à la démocrature, un régime de structure démocratique dans lequel les décisions sont prises par les élus … orientés par une petite minorité toute puissante. Oui, les faiblesses de la démocratie ont ouvert le lit d'une nouvelle forme de dictature, actuellement encore assez « soft ».

Un exemple clarifiera cette mutation systémique :

L'Union Européenne, sous la pression des lobbies industriels – donc, des groupes de pression – accepte le traité du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et

Uruguay) : ainsi, les pays sud-américains achètent nos produits industriels en échange de la vente de leurs produits agricoles. Or, l'Europe est auto-suffisante sur le plan alimentaire : pour éviter les surplus que cette importation provoque, la PAC impose aux agriculteurs de ne plus récolter environ 10% de leurs cultures. C'est le fameux « verdissement », imposé sous le couvert de l'écologie.
Les pays du Mercosur peuvent ainsi produire plus de céréales et de bétail. Comment ? Par la déforestation de milliers d'hectares en Amazonie. Et tant pis pour le carbone. Mais à qui cela profite- t-il ? Pour cela, suivons l'argent …
Plusieurs groupes d'investissements financiers, principalement américains, financent les grosses entreprises agro-alimentaires sud-américaines dans leurs travaux titanesques de déforestation. L'opération est très rentable et les financiers en tirent de somptueux revenus, payés par le Mercosur qui, lui-même, vend de plus en plus à l'Asie et à l'Europe.
L'entreprise T. Rowe Price a financé l'agro-business brésilien, en 2019 et 2020, à concurrence de 9 milliards de dollars. La Barclays, une des plus importantes firmes d'investissement, a financé le principal éleveur de bœufs brésilien, JBS, à hauteur de 1,2 milliard de dollars. Enfin, BlackRock, la principale firme d'investissement au monde, a acheté au Mexique le droit de gérer ses fonds de pension. Cet argent est bien sûr placé dans des sociétés détenues par BlackRock, qui investissent une bonne partie de ces fonds dans la déforestation en Amazonie afin d'y développer l'élevage – destiné à inonder le marché européen – et aussi des forages pétroliers.
Et certainement le plus beau cas : le Groupe Vanguard, le premier gestionnaire de fonds de pensions américain, avec sept mille milliards de dollars de fonds gérés, soit le PIB de la France et de l'Allemagne réunies. Vanguard est le premier actionnaire de Pfizer, Microsoft, Johnson & Johnson, Google, Coca-Cola, MacDonald, Walt Disney et Philip Morris. Vanguard est aussi actionnaire dans d'autres sociétés telles que Moderna, Sanofi, Apple, Amazon, Akamal, … Son pouvoir, financier et décisionnel, est écrasant et pourtant, discret.
Certaines sociétés ont plus de pouvoirs que les états. Elles exercent un lobbying permanent sur les gouvernements et se substituent ainsi au traditionnel jeu démocratique. Les grands groupes financiers détiennent des dizaines de milliers de milliards de dollars (sic) ; ils peuvent ainsi acheter quantité de biens immobiliers dans le monde entier, positionner des fonds sur les marchés financiers afin de les influencer, prêter des fonds à de nombreux états qui deviennent ainsi leurs débiteurs asservis et acceptent de fondre dans leurs lois nationales, des conditions dictées par ces groupes. Comme le Traité du Mercosur, par exemple. Et petit à petit, le pouvoir des grands groupes financiers – les nouveaux groupes de pression – s'étend partout dans le monde. Ces gigantesques groupes de pression imposent leurs règles, dictent les lois et orientent les décisions dans le sens de leurs intérêts. Pour la première fois, quelques groupes de pression, reliés par le même intérêt financier, atteignent un degré d'influence paroxystique et deviennent … le pouvoir.

A suivre dans le prochain MaMer #47